

PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ETUDES

SEANCE DU 15 février 2018

Le Conseil des Etudes de l'ENSAIT s'est réuni le 15 février 2018 à 14 h 00 dans les locaux de l'Ecole, 2 allée Louise et Victor Champier à Roubaix

Etaient Présents :

Membres élus :

- **Collège des professeurs des universités et assimilés**
Damien SOULAT, Fabien SALAUN, Ludovic KOEHL
- **Collège des autres personnels enseignants chercheurs et assimilés**
Aurélie CAYLA
- **Collège des personnels enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement**
Cheryl LOBB de RAHMAN, Lova RAZAFIMAHEFA
- **Collège des IATS**
Ludmilla BAUVIN, Lolita SPINNEWYN, Sabine CHLEBICKI
- **Collège des élèves ingénieurs**
Aude KRZYZYK, Célia CUENOT, Claude HUNIADE

Membres de droit :

Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT
Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services

Membres Experts ou Invités :

Jean-Pierre BAJART, Directeur adjoint de l'ENSAIT
Elise Ternynck, Future Directrice de la Formation
Sarah DEBISSCHOP, Responsable du Service des Etudes et de la vie étudiante

Ont donnés procuration :

*Monsieur François RAULT donné procuration à Mme CAYLA
Monsieur Pierre PARANT a donné procuration à Mlle KRZYZYK*

Etaient excusés :

François RAULT, Pierre PARANT, Cathy SANTENS, Rachel MOREAU, Margot DE CAMPOS, Claire-Marie MICHON, Nouné MKHSIYAN, Gwladys KERVELA

La séance est ouverte à 14h05.

❖ Election du Vice-Président Etudiant

Célia CUENOT, élève ingénieure de première année se porte candidate au poste de VPE et expose son parcours et sa motivation.

Le Directeur de l'ENSAIT fait procéder au vote.

Célia CUENOT est élue Vice-Président Etudiant du Conseil des Etudes à l'unanimité.

❖ Présentation du calendrier pédagogique

Elise TERNYNCK présente une proposition de calendrier pédagogique pour la rentrée 2018/2019.

- E1 : Rentrée le 31 Aout 2018 pour un début des cours le 03 septembre 2018 / Fin des cours 29 mai 2019
- E2 : Rentrée et début des cours le 10 septembre 2018 / Fin des cours 18 janvier 2019
- E3 : Rentrée et début des cours le 01 octobre 2018 / Fin des cours le 15 février 2019
- SI : Rentrée et début des cours le 01 mars 2019 / Fin des cours 14 juin 2019

- A1 : Rentrée le 31 Aout 2018 pour un début des cours le 08 octobre 2018 / Fin des cours 28 juin 2019
- A2 : Rentrée et début des cours le 3 septembre 2018 / Fin des cours 3 mai 2019
- A3 : Rentrée et début des cours le 10 septembre 2018 / Fin des cours 22 mars 2019

Fermeture de l'école :

- 21 décembre 2018 au 07 janvier 2019
- 19 juillet 2019 au 19 Août 2019

Le calendrier détaillé de l'année 2018/2019 sera soumis au vote lors du prochain CE

❖ Règlement des études et des examens 2018-2019

Modifications majeures proposées

- **Niveau d'anglais**
BULATS : **70** pour la diplomation sans dérogation (TOEIC 830). Barre de niveau à **64** (TOEIC 800) pour le passage de la 2^{ème} à la 3^{ème} année. **60** pour la diplomation VAE sans dérogation (TOEIC 785).
- Accepter qu'un étudiant ne passe pas nécessairement le BULATS au sein de l'établissement pour le valider.
- **Date limite de diplomation: 15 novembre**
- **Nouvelle composition des jurys de semestre et de passage**
- **Assurer un coaching auprès des étudiants en césure pour améliorer leur anglais par un enseignant accompagnateur**

❖ Maquette Apprentissage

Modifications majeures proposées

- Ajout de temps d'échange et de travail en A1 pour le projet fil rouge
- Remplacement du Challenge entreprendre en A3 par deux séminaires intensifs sur la négociation et le management opérationnel.
-

⇒ **Toutes ses propositions de modifications seront présentées lors de la prochaine séance du CE lors du vote du nouveau règlement des études et des examens.**

❖ Guide d'accueil des intervenants extérieurs

Dans une démarche qualité pour offrir un accueil convivial et bienveillant à nos vacataires, de rendre les informations transparentes et d'harmoniser les pratiques dans tous les services un guide d'accueil des intervenants extérieurs est présenté. Il reprend essentiellement :

- Le mode de remboursement
- Les contacts en interne
- Les procédures internes à l'établissement

⇒ **Adapter les éléments pour le MASTERE MIM et renvoyer vers la convention pour les frais de remboursement.**

Sous couvert des modifications, le guide est voté à l'unanimité.

❖ Point d'information CTI

Cette année l'école sera auditée par la CTI, audit anticipé et allégé. Plusieurs informations suite au colloque CTI :

- L'HCERES et la CTI procéderont à un audit commun à partir de la prochaine audition
- Mr SANTINI Georges sera notre rapporteur. (*Docteur en chimie, ancien Directeur d'école d'ingénieur, ancien ingénieur R&D dans l'industrie (Rhône-Poulenc) pendant 24 ans*)
- Date pour dépôt du dossier : 15 octobre 2018
- Visite entre 1^{er} déc. 2018 et 15 janv. 2019 (en même temps que l'Ecole centrale et l'Ecole de chimie)

❖ Partenariat santé - Université de Lille

Il existe un partenariat santé avec l'université de Lille offrant un accès gratuit à tous les étudiants de l'ENSAIT aux services santé, psychologiques, d'assistante sociale, ou d'orientation..

Les informations sont disponibles auprès de Mme DEBISSCHOP ou sur l'intranet.

❖ Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement sera convoqué prochainement afin d'évoquer des points stratégiques de la formation :

- La réforme de l'apprentissage
- Valorisation du statut cadre
- Présentation de la réforme pédagogique
- Insertion professionnelle

❖ Enquête Qualité

Une enquête qualité a été lancée auprès des E3 (*via SurveyMonkey*) entre le 21 décembre 2017 et le 15 janvier 2018, première promotion à avoir appliqué la réforme pédagogique dans son intégralité. Seules 33 personnes ont répondu sur 82. Les résultats sont donc peu exploitables en l'état.

Il est proposé par le CE de bloquer dans les emplois du temps des étudiants une plage horaire de 15min en salle informatique systématiquement pour répondre aux enquêtes.

Quelques éléments de réponse :

- Globalement les étudiants sont satisfaits ou moyennement satisfaits, très peu d'insatisfaits.
- De très bons retours sur les « Domaines »
- Les projets de groupe sont considérés comme la pédagogie la plus innovante / *Ajouter la question « classer vos choix par préférence »*
- La bibliothèque, les salles AS et les salles informatiques sont les espaces les plus utilisés pour le travail en groupe

Une vraie réflexion sera menée sur les espaces de travail en groupe au sein de l'ENSAIT. Le besoin est réel au sein de l'établissement. Ces salles devront être équipées de wifi, mobilier confortable, salle chauffée, et de matériels pédagogiques (tableaux).

Les étudiants seront intégrés davantage dans la démarche qualité à venir.

❖ Double Diplôme

Dorénavant les étudiants de l'ESITH intégreront l'ENSAIT avec le cursus suivant : **S5, S6, Stage** (*2^{ème} année*), **S7, S10** (*PFE*)

Le mode de recrutement des étudiants ne change pas

La convention est votée à l'unanimité.

❖ Questions Diverses

De bonnes pratiques ont été mises en lumière lors du colloque CTI par un expert étudiant, que la directrice de la Formation soumet au conseil :

- La mise en place d'une Commission de suivi des étudiants en difficulté. Cette commission se réunirait 1fois par mois afin d'évoquer les cas difficiles, ou les anticiper.
- La mise en place d'une Procédure de Recours Officiel

Ces deux propositions ne sont pas retenues dans l'immédiat.

L'ensemble des questions étant épuisé, la séance est levée à 17h

Fait à Roubaix, le 20 février 2018

Eric DEVAUX
Directeur de l'ENSAIT